

31 - Attribution de subventions aux structures et associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences» - Première répartition 2013

M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Le dispositif d'aide aux «Emergences» concrétise le soutien de la Ville de Besançon aux nouveaux créateurs dans le domaine du spectacle vivant.

En lien avec les structures culturelles bisontines partenaires (Scène nationale de Besançon, La Rodia - Scène de musiques actuelles, Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté, Service Culturel du CROUS), la Ville de Besançon accompagne et met en lumière, à l'occasion de la Semaine des Emergences, les créations de ces nouveaux artistes du spectacle vivant.

Les projets retenus bénéficient ainsi d'un soutien individualisé dans leur démarche de création qui peut prendre différentes formes (conseils, accueil en résidence, aides financière, technique, administrative...).

La Semaine des Emergences organisée par la Ville de Besançon en lien avec ses partenaires permet à ces jeunes artistes de dévoiler leurs créations inédites au public et aux professionnels sur les plateaux des scènes bisontines. La 6^{ème} édition de cette manifestation se déroulera du 4 au 7 juin 2013 et mettra à l'honneur 4 projets de différents domaines du spectacle vivant (théâtre, danse, musiques actuelles), sélectionnés parmi une quinzaine de demandes.

Il est proposé d'apporter les aides financières nécessaires aux associations et structures suivantes :

- L'Ailleurs, peut-être - Compagnie Vivre dans le feu (théâtre)

Créée en 2008, la compagnie belfortaine Vivre dans le feu porte le travail artistique de Louise Lévêque, jeune metteur en scène et dramaturge. Après des études de sciences économiques et politiques, elle suit une formation de jeu. Elle crée alors ses trois premiers spectacles et travaille comme dramaturge avec plusieurs compagnies.

Son projet de création théâtrale *L'Ailleurs, peut-être*, inscrit en parallèle d'un processus de renforcement de la structuration et de la professionnalisation de la Compagnie, est née d'une réflexion sur le voyage et plus particulièrement sur la quête de l'ailleurs.

Ecrit, adapté et mis en scène par Louise Lévêque, ce projet, dont le premier tableau sera présenté lors de la Semaine des Emergences avant une création finale en 2014, bénéficiera des conseils de Fabrice Melquiot pour la dramaturgie et s'appuiera sur un important travail scénographique sur la matière avec l'aide des artistes de la compagnie de Magie nouvelle 14 :20.

Il est proposé d'allouer une aide de **4 500 €** à l'Association Vivre dans le feu pour poursuivre sa démarche de création et finaliser le premier tableau qui sera présenté au public et aux professionnels au Petit Théâtre de la Bouloie durant la Semaine des Emergences.

- Pira.Ts - Twam Production (musiques actuelles)

Mélangeant beatbox, rap et flûtes traversières, le trio *Pira.Ts* s'est attaché depuis quatre ans à affiner son identité et son propos artistique. Au carrefour des esthétiques hip hop et chanson populaire, il a construit un univers musical singulier, à la fois brut et délicat.

Avant une sortie d'album en fin d'année 2013, le groupe poursuit un projet de création scénique ambitieux qui sera présenté lors de la Semaine des Emergences. Engagé dans une démarche de professionnalisation cohérente, le trio envisage également de se doter de solides outils de communication et de diffusion à l'occasion de cet événement.

Après un premier soutien au lancement du processus en décembre 2012, il est proposé d'allouer une aide complémentaire de **4 000 €** à l'Association Twam Production afin de finaliser son projet de création scénique qui sera présenté à La Rodia durant la Semaine des Emergences et de conforter son processus de professionnalisation avec la réalisation d'outils de diffusion.

- NA ! Qu'est-ce qu'une femme ? - Compagnie Le Toucanlouche (théâtre)

Compagnie bisontine, Le Toucanlouche réunit un groupe d'actrices issues d'une formation commune au Conservatoire du XIII^{ème} arrondissement de Paris. Sa démarche privilégie notamment un travail sur la langue et l'exploration de nouveaux matériaux, non dramatiques, en dialogue avec la littérature.

Porteuse de ce collectif, Elise Marie, jeune artiste formée au Conservatoire de Besançon et à l'Ecole Supérieure d'Art Dramatique, a déjà pu être associée dans son parcours à différents projets, en tant que comédienne ou metteur en scène.

Le projet de création *Na ! Qu'est-ce qu'une femme ?* au sein duquel elle intervient à la mise en scène, à la dramaturgie et au jeu est le premier volet d'un diptyque autour de l'œuvre de Zola *Nana*. Sous la forme d'une petite conférence théâtrale, ce spectacle, nourri de matières diverses (textes, extraits de films, de musique...), cherchera à revisiter l'histoire des femmes, pour parler de l'histoire de l'Homme, de sa quête de démocratie et de liberté.

Il est proposé d'allouer une aide de **5 000 €** à l'Association Le Toucanlouche pour avancer dans son processus de création et finaliser le premier volet de son projet qui sera présenté au public au Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté durant la Semaine des Emergences.

- 2#DAMON - Compagnie 1 des Si (danse)

Etienne Rochefort, chorégraphe et danseur de la Compagnie bisontine 1 des Si, poursuit actuellement le processus de création de son nouveau projet *2#DAMON*.

Cherchant à affirmer davantage la singularité de sa Compagnie, il privilégie un travail axé sur la lumière et la gestuelle. Sur le thème de la solitude, ce duo chorégraphique cherchera à naviguer entre réalité et hallucination.

Après un premier soutien au lancement du processus en décembre 2012, il est proposé d'allouer une aide complémentaire de **3 500 €** à la Compagnie 1 des Si afin de prolonger et finaliser son projet de création qui sera présenté à l'Espace durant la Semaine des Emergences.

- La Bouloie en Ébullition - 8 au 11 avril 2013 (Festival) - Service Culturel du CROUS

Prélude aux «Emergences», la manifestation proposée par le Service Culturel du CROUS du 8 au 11 avril 2013 au Petit Théâtre de la Bouloie présente des projets de pratiques artistiques amateurs d'étudiants. Elle peut s'inscrire ainsi comme une première étape de repérage de talents émergents issus des filières artistique bisontines, qui à cette occasion assurent avec conviction leurs premiers pas sur scène.

Il est proposé une aide de **2 500 €** au CROUS de Besançon pour la réalisation de ce festival.

- Association des Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon

Elève au Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon, Maëli Castro-Balbi a été sélectionnée en juin 2012 pour intégrer l'Orchestre des «Petites Mains Symphoniques» à Paris. Dans ce cadre, elle participe régulièrement à des séances de travail et à divers concerts, avec en point d'orgue le prochain Festival International Iguazú en Concierto en Argentine du 25 mai au 5 juin 2013.

Pour cette musicienne amateur issue d'une famille de virtuoses prodiges, cette expérience pourrait s'avérer une étape importante dans son parcours de toute jeune artiste sur la voie de l'émergence. Elle bénéficie d'ailleurs de l'accompagnement de l'Association des Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon pour l'aider à concrétiser sa participation à ce Festival International.

Il est proposé d'allouer une aide de **500 €** à l'Association des Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon pour accompagner cette démarche.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 20 000 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 17 500 € sur la ligne 65.33/6574CS41050,
- 2 500 € sur la ligne 65.33/65731 CS 41050 (subvention au CROUS).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution des subventions suivantes :

- 4 500 € à l'Association Vivre dans le feu
- 4 000 € à l'Association Twam Production
- 5 000 € à l'Association Le Toucanlouche
- 3 500 € à l'Association 1 des Si
- 2 500 € au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Besançon
- 500 € à l'Association des Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 avril 2013.